



**HAL**  
open science

## L'Insulaire de Gomberville : de l'île corsaire à l'île inaccessible dans Polexandre (1641)

Sylvie Requemora

► **To cite this version:**

Sylvie Requemora. L'Insulaire de Gomberville : de l'île corsaire à l'île inaccessible dans Polexandre (1641) . L'Ile au XVIIe siècle: jeux et enjeux, 2008, Ajaccio, France. hal-01631058

**HAL Id: hal-01631058**

**<https://hal.science/hal-01631058>**

Submitted on 12 Nov 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les textes consultés témoignent de la volonté de recherche opérée par l'auteur qui cherche à rendre crédible et vraisemblable, un archipel vrai, vu, vérifié, par une connaissance d'ordre plus ou moins scientifique à partir d'une expérience toute personnelle, souvent livresque.

Certes, ici la réalité est plurielle, cette étendue de terre entourée par la mer, existe par ses toponymies reconnues, par son relief: ses côtes, son bord de mer, ses falaises, ses bancs de sable, ses rochers, son port, son détroit, sa rade, son canal. Mais l'écrivain insiste surtout sur son aspect, « déserte », « inhabitée », « écartée », à « l'abord facile », elle est « l'Inaccessible isle ». Ce choix lui permet de la présenter comme un lieu de retraite. Elle est cette terre d'asile où les héros peuvent fuir et se réfugier.

Cependant, conformément aux événements historiques qu'a vécus la Méditerranée, il arrive que ces îles hospitalières soient perçues comme terre de violence<sup>13</sup>.

L'île, avec ses valeurs contraires (refuge pour les amoureux, lieu où le moi fait naufrage et se disperse, où la liberté se perd et se retrouve), occupe souvent une fonction symbolique: les perspectives qu'elle ouvre et la liberté d'invention y sont sans limites.

Thème littéraire, l'île, sur laquelle les héros échouent par hasard, abolit les frontières entre réalité et spiritualité. Elle devient une terre imaginaire, un lieu – prétexte pour toutes sortes de situations: péripéties, rebondissements, rencontres fortuites, changements de destinée, décor scénique ou romanesque. Elle est perçue comme allégorie de l'amour, univers du merveilleux et de la mythologie... Cette multiplicité de fonctions explique peut-être pourquoi l'île reste sous la plume des auteurs consultés, un lieu vague, indéfini, terre retirée du monde pour mieux recréer le monde. Mais gare à l'auteur – navigateur inexpérimenté qui peut y faire naufrage.

Elle apparaît ainsi comme lieu des miracles où les affabulations les plus extravagantes peuvent se déchaîner. N'ouvre-t-elle pas les portes du rêve, elle laisse le champ libre à la fantaisie qui s'oppose au réel oppressant et pesant, elle est l'issue, par laquelle il est possible d'occulter les laideurs du monde afin de retrouver en d'autres lieux, bonheur et perfection. En un mot, elle devient l'univers de l'utopie....

Mais l'île s'arrêtera-t-elle un jour d'inspirer les hommes? Bien sûr que non. Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, moult œuvres littéraires et artistiques l'attestent. De *Robinson Crusoé* à la série à succès du film télévisé «Lost», la liste est bien longue!

<sup>13</sup> François Moureau (dir.), *Captifs en Méditerranée, Histoires, récits et légendes*, PUPS/ Coll. Imago Mundi, Paris 2008.

## L'Insulaire de Gomberville: de l'île corsaire à l'île inaccessible dans *Polexandre* (1641)

SYLVIE REQUEMORA-GROS

Université d'Aix Marseille

*Polexandre* est un roman maritime à l'imitation des épopées antiques: en ce sens, le nombre des îles évoquées dans cette œuvre est important. Les sources antiques et modernes du traitement gombervillien des îles sont également nombreuses et variées. Ce ne sont pour la plupart pas des îles réelles. Etablir une typologie des îles dans ce roman permet de montrer que diverses sources littéraires interviennent et infléchissent la représentation de l'île: ce ne sont en effet pas seulement les îles des épopées antiques qui sont convoquées dans ce roman, mais aussi les îles littéraires (Lucien, Le Tasse, Béroalde de Verville...), reprises et transformées.

Une étude des sources est ainsi le fondement nécessaire à toute réflexion sur l'insulaire que constitue *Polexandre*. M.C. Pioffet, par exemple, ne serait-ce que pour l'île phare du roman, « l'île inaccessible », souligne que

la dette de Gomberville est multiple. Sans pousser trop loin les fouilles archéologiques, on perçoit sans peine sous les fondations de cette construction insulaire les vestiges de l'île de la félicité imaginée par Diodore de Sicile. Cette contrée est également redevable à la légende d'Ortygie évoquée par Ovide et aux affirmations de Pline au sujet des Calamines et des Salières. Gomberville se réclame encore de la fable de saint Brendon attestée dans le *Théâtre du Monde* de Bertius et des spéculations de Ptolémée. Mais le souvenir de l'île d'Alcine dans le *Roland furieux* demeure encore plus prégnant, notamment dans l'évocation du climat et l'abondance de ses arbres fruitiers<sup>1</sup>.

Cette étude des sources reste à accomplir, dans le cadre d'un travail sur l'imitation gombervillienne. Il s'agit ici plutôt de rattacher *Polexandre* au genre de l'*isolario*. En ayant recours à la notion d'insulaire, cette réflexion s'inscrit bien

<sup>1</sup> Marie-Christine Pioffet, *Dictionnaire analytique des toponymes imaginaires dans la prose narrative de 1605 à 1712*, entrée « Ile inaccessible », à paraître.

évidemment dans la lignée du grand *Livre des îles* de Franck Lestringant<sup>2</sup>. L'insulaire, ou livre des îles, permet l'éloge de la variété à travers un cabinet de curiosités divisé en une infinité de cases, chaque île enserrant un objet particulier. De plus, si un Insulaire (en italien *Isolario*) est avant tout un atlas exclusivement composé de cartes d'îles, il est aussi un récit, fragmenté et discontinu, en archipel. C'est ce qui amène F. Lestringant à classer brièvement *Polexandre* parmi les « îles-allégorèmes »<sup>3</sup>:

*Le Récit en archipel ou l'Insulaire-récit*

De structure morcelée, le récit en archipel mêle ce que la quête insulaire ponctuelle distingue sommairement. La relation n'élit pas un lieu privilégié, objet principal ou exclusif de l'enquête, mais envisage tour à tour une série d'unités singulières. L'inventaire partiel se renouvelle à chaque moment du parcours, et l'aventure se fragmente en une multiplicité de séquences de longueur variable. (...) L'Insulaire-récit présente, en raison de son objet, plusieurs traits spécifiques, qui le distinguent par exemple de l'itinéraire terrestre. Tout d'abord, l'île n'est pas un lieu comme un autre: parfaitement délimitée et isolée sur la carte des océans, elle enclot, bien mieux qu'un lieu-dit de terre ferme, le micro-récit déposé en elle. En conséquence, la liste d'îles radicalise la discontinuité de l'itinéraire<sup>4</sup>.

Il en résulte, sur le plan textuel, une fécondité virtuellement inépuisable. *Polexandre*, roman cornucopique? l'idée est à explorer...

En effet, de l'archipel des Canaries à celui des Açores, Gomberville semble construire son roman *Polexandre* comme un insulaire à la fonction à la fois narrative et politique. La comparaison de ce genre géographique qu'est l'insulaire avec la structure romanesque baroque de Gomberville semble ainsi se légitimer. Bien avant *Télémaque* de Fénelon où l'éducation du prince et du lecteur se modèle au gré des archipels méditerranéens, Gomberville propose à son lecteur une odyssée atlantique à la fois linéaire (dont le point de départ est l'île de Fer, aux Canaries), traversière (des îles bienheureuses canariennes à l'île corsaire de Bajazet sise aux Açores) et circulaire (avec comme point nodal sans cesse désiré l'île inaccessible). Mais contrairement aux *Aventures de Télémaque* de Fénelon, *Polexandre* est un roman héroïque et non un roman de formation d'un monarque idéal, qui depuis son enfance jusqu'à son mariage ne connaît pas vraiment de développement, n'a pas besoin de mentor, ni même besoin d'apprendre car c'est lui qui enseigne aux autres personnages dès sa jeunesse.

<sup>2</sup> Franck Lestringant, *Le Livre des îles: Atlas et récits insulaires, de la Genèse à Jules Verne*, Droz, Les seuils de la modernité, Genève, 2002.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 318.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, p. 222-223.

Gomberville suscite ainsi une réflexion conçue comme une véritable nissologie politique, interrogeant tour à tour la monarchie, le despotisme éclairé, la démocratie, l'anarchie et la république au gré de diverses thalassocraties. Une véritable typologie des îles en fonction de leur régime est en effet possible. Au centre géographique du monde gombervillien, se trouvent deux îles connues (Teneriffe et Lanzarote dans l'archipel des Canaries dont Polexandre est le roi) et deux lieux fictifs, l'île du Soleil et l'île inaccessible. L'île du Soleil est une île culturelle où sont pratiqués les sacrifices humains avant que Polexandre ne la transforme en île chrétienne; l'île d'Alcidiane est une utopie que Sysippe veut transformer en tyrannie<sup>5</sup>. Selon Gilles Ernst<sup>6</sup>, d'une part, « l'île est par nature ce lieu qui n'est jamais neutre », et d'autre part, l'île baroque est par excellence l'île de la métamorphose. Ces deux idées se retrouvent bien dans *Polexandre*. Mais entre ces deux îles connues et ces deux îles idéelles, le lecteur est aussi convié, au fil des traversées des héros vers d'autres îles qui sont, elles, aux confins de la réalité et de l'imaginaire romanesque, comme par exemple l'île de Tisiphone, île du despotisme, où aristocrates et amants sont exterminés par une reine monstrueuse agissant selon le principe amoral du pragmatisme de la raison d'Etat, et la fameuse île corsaire de Bajazet, qui va être le sujet de cette étude.

Gomberville, en effet, dans sa seconde version de *L'Exil de Polexandre*, décrit l'île où les corsaires ont leur repaire afin d'introduire dans son roman un long développement sur leur organisation que la dernière version de *Polexandre* amplifie, en décalant l'île de la méditerranée vers l'océan atlantique. La description topographique débouche sur une analyse sociale et religieuse avant de prendre un tour politique. Il s'agit ici de montrer ici comment elle détourne en fait la réalité de la société libertaire flibustière vers une éthique aristocrate plus conforme aux goûts des lecteurs mondains du roman, et propose la représentation d'une île corsaire non pas démocratique, comme certains critiques ont pu l'écrire, mais fine fleur de l'aristocratie correspondant aux idéaux de l'époque de Louis XIII. Selon Gilles Ernst,

Comparé à cette thalassocratie qui ne se sauve de l'anarchie que parce que chaque pirate craint la fureur de son voisin [...], le gouvernement d'Alcidiane fait presque déjà figure de despotisme « éclairé » [...]. A mi-chemin de la monarchie absolue chère à Richelieu et de celle, limitée par les prérogatives des Grands, dont rêveront peu après 1637 certains théoriciens de la Fronde, il est tempéré par toute une série de contre-pouvoirs<sup>7</sup>.

<sup>5</sup> *Polexandre*, 1641, vol. II, livre 4, p. 655.

<sup>6</sup> Gilles Ernst, « L'île baroque: pour quelles métamorphoses? », dans *L'Insularité. Thématique et représentations*, textes réunis par Jean-Claude Carpanin Marimoutou et Jean-Michel Racault, Université de la Réunion, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 83.

<sup>7</sup> *Art. cit.*, p. 84.

Envisager *Polexandre* comme un insulaire permet ainsi d'envisager la relation entre ces espaces imaginaires, plus particulièrement à travers la confrontation entre l'île corsaire et l'île inaccessible, deux utopies insulaires à leur manière.

Gomberville, dans la dédicace du III<sup>e</sup> volume qualifie son œuvre d'« histoire Politique et Morale ». Les deux vont de paire et chaque île a un gouvernement politique correspondant à l'éthique de son roi ou de sa reine. L'exemple, *a priori* le plus frondeur de cette alliance, est l'île des corsaires. Gomberville, dans sa seconde version de *L'Exil de Polexandre*, décrit l'île où les corsaires ont leur repaire afin d'introduire dans son roman un long développement sur leur organisation que la dernière version de *Polexandre* amplifie. La première remarque qui s'impose au lecteur moderne est lexicologique: Gomberville parle de « corsaires », là où il serait plus exact de parler de flibustiers, puisque ces héros, même musulmans, ne font pas de guerre de course (et ne sont donc pas corsaires), ni ne font de piratage en méditerranée (et ne sont donc pas pirates), leurs offensives et leur île de ralliement étant océaniques (les îles Açores), ils correspondent donc à l'aire géographique et stratégique des flibustiers.

Dans *Polexandre*, la description topographique débouche sur une analyse sociale et religieuse avant de prendre un tour politique. Selon Laurence Plazenet,

Gomberville explique que les pirates vivent sous le régime de la démocratie. [...] La description n'est qu'à première vue pittoresque. Elle vise en fait à étudier un autre type de constitution que la monarchie dans un roman qui se propose de tracer le portrait d'un souverain parfait<sup>8</sup>.

Mais le mot de « démocratie » n'apparaît pas et l'étude de l'île corsaire, dans *Polexandre* n'est que superficielle, par rapport à celle que proposera Exquemelin<sup>9</sup>. Gomberville détourne ainsi la réalité de la société libertaire flibustière vers une éthique aristocrate plus conforme aux goûts des lecteurs mondains du roman. Certes les bastions et les remparts<sup>10</sup> sont nombreux pour défendre l'île et les femmes des pirates qui y demeurent en gardant les enfants et les biens<sup>11</sup>, mais en son centre est décrit un *locus amœnus* exotique,

<sup>8</sup> Laurence Plazenet, *L'Ebahissement et la Délectation. Réception comparée et poétiques du roman grec en France et en Angleterre aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Champion, 1997, p. 480-481.

<sup>9</sup> Alexandre-Olivier Exquemelin, *Histoire des aventuriers flibustiers* (1686, Paris), Première édition intégrale et critique, Etablissement du texte, glossaire et index par Réal Ouellet. Introduction et notes par Réal Ouellet et Patrick Villiers, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005.

<sup>10</sup> *Polexandre*, Partie I, livre I, p. 162.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 163.

avec fontaines baroques, château, jardin, galerie de glaces, bois d'arbres et de fruits rares, qui ressemble bien plus à ce que sera Versailles qu'à une cité démocratique. Le jour où sont célébrées les promotions des capitaines corsaires, on tire des « feux d'artifices »<sup>12</sup>. Dans un « superbe édifice » logent les généraux<sup>13</sup>, un lac artificiel sert de passage vers la grande enceinte, où trône un magnifique et « superbe » palais, admirable par « les incroyables forces que l'Art avoit adioustées à la Nature », « un lieu qu'on peut iustement appeller le chef-d'œuvre de l'esprit, & de la force des hommes ». Même les esclaves maures ont « des carquans d'argent au col & aux pieds ». Certes, les palais des flibustiers célèbres étaient couverts de l'or des Incas pris aux Espagnols. Mais dans *Polexandre*, Gomberville parle des pirates comme des « citoyens d'[une] République »<sup>14</sup>, alors que cette république n'est pas démocratique puisque le « Maître » a « l'absolu pouvoir », seule chose capable de retenir « chacun dans son devoir » :

Le sçay que la conscience est la premiere chose dont se dépouillent ceux qui veulent estre faits Citoyens de leur Republique; & que la iustice ne peut estre reçeuë parmy des personnes qui ne sont riches que des pertes d'autrui; & qu'il ne faut rien esperer de bon, de ceux qui se glorifient de leurs crimes. En un mot ie confesse, qu'icy toutes les vertus morales sont condamnées, mais sçachez que ce qui dans un Estat bien réglé, fait le respect qu'on porte aux bonnes loix, icy l'absolu pouvoir de celui qui est le Maistre, retient chacun dans son devoir. Icy l'interest est au lieu de la Justice, & bien qu'il n'y ait point de recompence, pour ceux qui vivent bien, au moins il y a une si generale crainte des suplices ordonnez pour les moindres fautes, qu'elle empesche que tous les iours, il ne se commette quelque massacre, ou ne se brasse quelque trahison. Vous verrez bien-tost à l'entrée de la forteresse un grand nombre de testes, non seulement de simples soldats, mais aussi de ceux qui ont esté en la place où ie suis, dont la iustice, ou pour mieux dire la deffiance de ces Corsaires, a fait de sanglans & espouvantables exemples<sup>15</sup>.

Cette dernière vision d'horreur a plus de rapport avec les mœurs des tribus africaines et américaines qu'avec des cités policées. L'île a un gouvernement bicéphale où Bajazet est soumis au « Général de la mer », sorte de capitaine général qui commande la forteresse centrale et détient la réalité du pouvoir. Certes, le parallèle avec le contre-pouvoir représenté par le quartier-maître dans la société flibustière peut être esquissé, mais de loin seulement, car

<sup>12</sup> *Ibid.*, Partie I, livre III, p. 426.

<sup>13</sup> *Ibid.*, Partie I, livre I, p. 166.

<sup>14</sup> *Ibid.*, Partie I, livre I, p. 171.

<sup>15</sup> *Ibid.*, Partie I, livre I, p. 171-172.

dans *Polexandre*, il n'y a pas une dualité de l'exécutif mais une substitution et une rivalité de pouvoirs. Les richesses et la terre sont les fondements de cette île, et à Iphidamante qui lui demande « par quelle conquête il avoit pu amasser des thrésors auprès desquels ceux des plus grands Rois n'estoient pas considerables », Bajazet explique que « la vie de Corsaire n'est pas tout à fait indigne d'un honneste homme, puis qu'elle le rend égal aux Rois »<sup>16</sup>. Plus loin, trois princes avouent que, par sa prudence et son courage, « cet illustre Corsaire » « méritoit d'être non le Chef d'une troupe de voleurs, mais le Maistre absolu de tous les peuples d'Afrique »<sup>17</sup>. Les corsaires, « ont leurs loix & leurs maximes, aussi bien que les Estats les mieux policez » explique Bajazet : la description ne vise donc pas l'exception démocratique mais la conformité avec la civilisation, afin de provoquer une forme d'étonnement par rapport aux attentes suscitées par l'imaginaire traditionnel du pirate sauvage et fruste. Le roman, tout en développant cet imaginaire, propose en contrepoint une autre vision, plus noble, d'une cité corsaire non pas démocratique, mais fine fleur de l'aristocratie, correspondant aux idéaux de l'époque de Louis XIII. L'île corsaire est ainsi une forme d'utopie, et non une forme de démocratie révolutionnaire : Gomberville présente au lecteur noble un univers onirique visant à exalter l'éthique de la vaillance, du courage, la gloire et la bienveillance divine. D'autre part, il subsume et anoblit la figure du pirate, nommée cette fois « corsaire », de manière à faire rentrer dans les rangs aristocratiques le discours déviant de la flibuste authentique<sup>18</sup>. Ces îles corsaires on en effet une dimension sociale et politique et ont souvent été interprétées comme une revanche sur la société terrestre. Les descriptions d'Exquemelin et de Raveneau de Lussan présentent en fait une véritable contre-société organisée, avec ses règles et ses lois destinées à créer un autre monde. Dans la société flibustière, l'amitié est une vertu, la trahison le pire des crimes, le butin est réparti selon une équité révolutionnaire pour l'époque. On a en fait affaire à l'élaboration d'une véritable conception libertaire et égalitaire : une élection générale nomme le capitaine, avec des modalités de révocation pour lâcheté ou cruauté si nécessaire, le capitaine reçoit la même nourriture que l'équipage et n'a pas de cabine particulière, tous ont le droit de s'asseoir à sa table, avant chaque voyage est établie une

<sup>16</sup> *Ibid.*, Partie I, livre I, p. 179.

<sup>17</sup> *Ibid.*, Partie I, livre III, p. 424.

<sup>18</sup> Sylvie Requemora-Gros, « L'imagerie littéraire du "Titan des Mers" au XVII<sup>e</sup> siècle : des récits des authentiques pirates, corsaires et flibustiers aux traitements romanesques, dramaturgiques et poétiques », [in] *Les Tyrans de la mer. Pirates, corsaires & flibustiers*, textes réunis par Sylvie Requemora-Gros et Sophie Linon-Chipon, P.U.P.S., Imago Mundi, 2002, p. 297-314.

« chasse partie », c'est-à-dire un contrat définissant les règles de conduite, de partage du butin et de distribution de l'autorité, un contre-pouvoir est mis en place avec la nomination d'un quartier-maître veillant aux intérêts de l'équipage. Le capitaine et le quartier-maître reçoivent chacun une part et demi du butin, et chaque membre de l'équipage une part. En cas de crise, un conseil émanant d'une assemblée générale élit une autorité suprême. Si un individu ne se plie pas aux règles, il est abandonné dans un lieu désert. Personne n'est engagé contre son gré. Nous avons là en fait d'une certaine manière la société la plus démocratique de son temps<sup>19</sup>, un peu à la manière des troupes de théâtre<sup>20</sup> et des contre-sociétés des gueux de la même époque. L'égalité est la « loi générale » de ceux qui sont aussi appelés les « frères de la côte », et elle n'en est que plus admirable au temps de Louis XIII et Louis XIV... Ces notions sont incompatibles avec la société d'Ancien Régime en Europe. L'île de la Tortue est le repaire français fortifié de cette petite démocratie, ou « fratrie »

<sup>19</sup> La société flibustière va, elle, jusqu'à mettre au point ce que certains ont vu comme l'ancêtre de la sécurité sociale : une partie du butin est versée dans un pot commun géré par le contremaître pour les blessés et pour ceux qui souhaitent prendre leur retraite à terre. Exquemelin détaille ainsi « l'accord qu'ils nomment entre eux *chasse-partie* pour régler ce qui doit revenir au capitaine, au chirurgien et aux estropiés » : [...] 3. Les autres officiers sont tous également partagés, à moins que quelqu'un ne se soit signalé : en ce cas, on lui donne, d'un commun consentement, une récompense. [...]

5. Pour la perte d'un œil, 100 écus ou un esclave.

6. Pour la perte de deux, 600 écus ou six esclaves.

7. Pour la perte de la main droite ou du bras droit, 200 écus ou deux esclaves.

8. Pour la perte des deux, 600 écus ou six esclaves.

9. Pour la perte d'un doigt ou d'une oreille, 100 écus ou un esclave.

10. Pour la perte d'un pied ou d'une jambe, 200 écus ou deux esclaves.

11. Pour la perte des deux, 600 écus ou six esclaves.

12. Lorsqu'un flibustier a une plaie dans le corps qui l'oblige de porter une canule, on lui donne 200 écus ou deux esclaves.

13. Si quelqu'un n'a pas perdu entièrement un membre, mais que ce membre soit complètement hors d'usage, il ne laissera pas d'être indemnisé comme s'il l'avait perdu tout à fait. [...]

Tout étant ainsi disposé, ils partent. [...] Le capitaine et le cuisinier sont ici sujets à la loi générale, c'est-à-dire que s'il arrivait qu'ils eussent un plat meilleur que les autres, le premier venu est en droit de le prendre et de mettre le sien à sa place. Et cependant un capitaine aventurier sera plus considéré qu'aucun capitaine de guerre sur navire du Roi. » (*Aventuriers et boucaniers d'Amérique. Chirurgien de la Flibuste de 1666 à 1672 par Alexandre Exmelin*, Bertrand Guégan éd., Sylvie Messenger Editrice, coll. Les Pas de Mercure, 1990, p. 83-84).

<sup>20</sup> Voir par exemple la fin de *L'illusion comique*, où la recette est partagée entre les comédiens.

particulière, en marge des lois traditionnelles et apparaît comme une réelle tentative de fondation utopique. Exquemelin écrit en effet :

les aventuriers français [...] s'étant rendus maîtres de l'île, ils délibérèrent entre eux de quelle manière ils s'y établiraient. [...] Voilà donc nos aventuriers divisés en trois bandes :

Ceux qui s'adonnèrent à la chasse, prirent le nom de *boucaniers* ;

Ceux qui préférèrent la "course", s'appelèrent *flibustiers*, du mot anglais "flibuster" qui signifie corsaire ;

Ceux qui s'appliquèrent au travail de la terre retinrent le nom d'*habitants*<sup>21</sup>.

Voici donc l'équilibre hiérarchique hérité de la tri-fonctionnalité médiévale étudiée par G. Duby bien transformé : certes, on retrouve les guerriers et les pourvoyeurs de l'alimentation, mais la fonction religieuse disparaît et la répartition résulte d'un libre choix. Dans la littérature de fiction, le terme « pirate » renvoie généralement aux corsaires barbaresques mis en scène dans les textes antiques. Le transfert par Gomberville de l'île de la Méditerranée vers l'océan est ainsi très intéressant et original, surtout en 1641.

Si le corsaire a une telle fortune dans la fiction de la première moitié du siècle et tend à disparaître avec le classicisme, alors que dans la réalité, le phénomène de la piraterie s'amplifie, au point que P. Villiers qualifie les années 1660–1670 d'« âge d'or de la flibuste », les raisons sont sans doute liées à l'histoire politique du siècle : autour de la Fronde, le corsaire incarne dans la littérature de fiction l'imaginaire de conquêtes, d'indépendances et de grands espaces dont rêvent les aristocrates nostalgiques de la Fronde. L'idée d'être libre et seul maître de sa destinée fait rêver toute une société policée désireuse de grands exploits. Alors que le duel, par exemple, est une des traditions de la flibuste, autorisée et encouragée, et que les nobles subissent l'interdiction de Richelieu à ce sujet<sup>22</sup>, les moeurs pirates incarnent une sorte d'idéal aristocrate. Le corsaire est en fait une figure plus frondeuse que tyrannique. L'aristocratisation du motif permet d'intégrer l'autre au même et de ramener le marginal aux normes de l'époque. L'île corsaire est ainsi un monde idéal où les récompenses matérielles sont accordées en proportion du mérite militaire et « un univers où règne la justice telle que la concevait l'aristocratie, de plus en plus humiliée par Richelieu »<sup>23</sup>.

<sup>21</sup> Exquemelin, *op. cit.*, p. 27.

<sup>22</sup> François Billacois, *Le Duel dans la société française des XVI<sup>e</sup>–XVII<sup>e</sup> siècles, Essai de psychologie historique*, Paris, Editions de l'E.H.E.S.S., 1986.

<sup>23</sup> Marlies Mueller, *Les Idées politiques dans le roman héroïque de 1630 à 1670*, Lexington, Harvard Studies in Romance Languages, 1984, p. 57.

L'île corsaire sert ainsi de jalon dans une perspective plus large où l'insularité est au service d'une réflexion politique, qui trouve son aboutissement dans la reprise du motif de l'île bienheureuse. Selon Gilles Ernst, les points communs entre l'île corsaire et l'île inaccessible sont surtout religieux : si l'islam est la religion des corsaires, le culte d'un dieu solaire à la manière des civilisations précolombiennes et des utopies tardives comme celle de Veiras, est celui de l'île inaccessible. Quatre traits majeurs caractérisent la croyance des corsaires et celle des sujets d'Alcidiane : le monothéisme, la modération dans les cérémonies les plus cruelles (les victimes sont souvent des volontaires par dépit amoureux), le syncrétisme dans les rites (Polexandre juché sur le dôme du temple du Soleil annonce l'heure de la prière comme le muezzin de l'île des corsaires), la proximité avec le christianisme, dans la mesure où « la course au îles de Polexandre tourne en effet souvent à la mission d'évangélisation »<sup>24</sup>. L'île devient ainsi « l'« exemple-type » de la diversité du monde. Sinon de la relativité des moeurs et des religions »<sup>25</sup>. Elle est le reflet de la *vaghezza*, la diversité des apparences qui est propre à l'*isolario*. « La représentation de l'île oscille chez Gomberville entre deux pôles. D'un côté l'excentricité (imaginaire et utopie), servie par une culture encyclopédique ; de l'autre, le recentrage dans le réel, que prolonge une critique très concrète du réel »<sup>26</sup>.

Gomberville présente ainsi ses îles comme autant d'esquisses de représentations de modèles politiques : l'île corsaire n'a que les apparences de l'île de la Tortue, tandis que l'île bienheureuse sert de support à une réflexion sur un type idéal (ou idéal) de monarchie.

L'île inaccessible, aussi nommée *île Céleste*, *île Enchantée*, *île d'Alcidiane*, est actuellement en cours d'étude par Marie-Christine Pioffet pour figurer dans le *Dictionnaire analytique des toponymes imaginaires dans la prose narrative de 1605 à 1712* qu'elle dirige actuellement. Comme son nom l'indique, sa situation est difficile d'accès.

Tel pilote prétend qu'on peut la voir « à trois cens mille des Canaries, & qu'en venant d'Espagne on la rencontroit à la partie Septentrionale de ces Isles »<sup>27</sup>. Tel autre assure qu'elle se trouve « entre la Tercere, & la grand' Canarie »<sup>28</sup>. Mais l'auteur lui-même laisse planer un certain doute à ce sujet. Tout ce qu'on sait de manière sûre, c'est qu'elle se trouve quelque part dans l'océan Atlantique [...] Ne peuvent espérer y mouiller l'ancre que ceux qui auront payé le tribut au Soleil<sup>29</sup>.

<sup>24</sup> Gilles Ernst, art. cit., p. 85.

<sup>25</sup> *Ibidem*.

<sup>26</sup> *Ibidem*.

<sup>27</sup> *Ibid.*, t. I, p. 116.

<sup>28</sup> *Ibid.*, t. IV, p. 584.

<sup>29</sup> Marie-Christine Pioffet, art. cit., à paraître.

Selon Marie-Christine Pioffet, Gomberville déjoue toute la science hydrographique de même que les lois de la physique en procurant aux pérégrinations de son héros une finalité morale ou purificatrice. En ce sens, l'itinéraire de Polexandre annonce la carte de Tendre, car ce n'est qu'une fois complètement asservi aux exigences de l'amour qu'il atteindra l'île que l'on surnomme, de façon emblématique, « Isle de la Felicité »<sup>30</sup>

L'île inaccessible présente l'originalité d'être l'utopie d'un *locus amoenus* à la fois pastoral et urbain, d'être à la fois bergerie et eldorado.

De plus, l'île Inaccessible, véritable utopie galante, se démarque de la monarchie française par le fait que « l'un & l'autre sexe y peut regner indifféremment »<sup>31</sup>. Selon Gilles Ernst, le gouvernement d'Alcidiane amalgame deux idéaux, celui de l'absolutisme et celui de l'autonomie des Grands. Ainsi l'hégémonie royale y est « tempérée par toutes sortes de contre-pouvoirs »<sup>32</sup>. Aussi peut-on reconnaître dans le soulèvement de Syzithe contre l'autorité d'Alcidiane<sup>33</sup> un écho des rivalités féodales qui secouent la France. Civilisation précaire, la communauté insulaire est réglementée par de nombreux interdits. Ce royaume autarcique proscrit aux « Rois de prendre pour femmes des Princesses estrangeres »<sup>34</sup>. Outre ce cloisonnement social qui prolonge en quelque sorte les frontières spatiales, la société de l'île Inaccessible ne présente pas la complexité de vraies utopies. Pas plus que la première version, *L'Exil de Polexandre et d'Ericlée*<sup>35</sup>, la deuxième édition de l'œuvre parue sous le titre *L'Exil de Polexandre*<sup>36</sup>, n'en fait mention. Cette île, qui surgit dans la troisième et dernière version du roman, occupe le centre de gravité de la géographie gombervillienne. Elle est une île phare en ce qu'elle attire les désirs d'abordages, en ce qu'elle nécessite de passer par l'île du Soleil pour trouver sa voie, mais pas un phare en ce qu'elle guiderait les navigateurs, au contraire, sa fonction est plus centrifuge que centripète.

Si l'île a souvent été conçue dans le monde chrétien comme la marque du péché de l'homme, et si le Déluge a été pensé comme moyen de dissocier l'unique continent primitif en engendrant les îles, Polexandre, en allant

<sup>30</sup> *Polexandre*, t. V, p. 1339. À la fin du roman, Gomberville magnifie l'amour en tant que « conducteur aveugle » qui seul parvint à le mener vers le rivage désiré (*ibid.*, t. V, p. 1333).

<sup>31</sup> *Ibid.*, t. II, p. 594.

<sup>32</sup> Gilles Ernst, « L'île baroque : pour quelles métamorphoses ? », dans *L'Insularité. Thématique et représentations*, textes réunis par Jean-Claude Carpanin Marimoutou et Jean-Michel Racault, Université de la Réunion, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 84.

<sup>33</sup> *Polexandre*, t. II, p. 655.

<sup>34</sup> *Ibid.*, t. II, p. 596.

<sup>35</sup> Publié à Paris en 1619 chez Toussaint du Bray.

<sup>36</sup> Publié en 1629 chez le même éditeur.

ainsi d'île en île, apparaît comme une figure héroïque à la fois politique et religieuse. Ainsi, sa figure christique est-elle notamment visible dans l'île du temple du soleil, où Polexandre fait cesser les sacrifices humains et substitue la religion chrétienne au culte du soleil. Mais même au-delà de cette action ponctuelle, Polexandre sert de relais : les îles postdiluviennes signifient la dispersion de l'humanité jusque là unie et soudée et son exil dans un monde devenu étranger à lui-même. Or Gomberville retient, lui, non les vides mais les points de relais : les îles sont des jalons alignés à travers la mer et des passerelles ainsi apprêtées au héros pour circuler sur toute la surface du globe. Et si l'on considère que, comme dans les insulaires, la carte et la sphère restent des arts de la mémoire, les voyages de Polexandre agissent également comme tels, dans une vaste somme d'îles et non une synthèse, autre loi commune de *l'Isolario*. De l'île corsaire à l'île inaccessible, le lecteur de Gomberville passe ainsi d'une utopie frondeuse passant par une république de la terreur à l'utopie d'une monarchie tempérée, au cours d'un long parcours où Bajazet et Polexandre, leur deux héros insulaires respectifs servent à la fois de représentants et de pilotes. Chez Gomberville, la « possibilité d'une île »<sup>37</sup> sert un vaste insulaire de possibilités politiques : l'île est bel et bien une expérience de la pensée.

<sup>37</sup> Michel Houellebecq, *La Possibilité d'une île*, Fayard, 2005.